



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sectes

Question écrite n° 41484

Texte de la question

M. Didier Robert appelle l'attention de M. le Premier ministre sur l'importance du travail accompli par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). À propos des sectes, il souhaiterait connaître les mesures envisagées pour contrôler et empêcher la diffusion, la publication et la mise en vente libre sur le territoire national et sur l'Internet francophone d'ouvrages édités ou écrits par des personnes identifiées comme appartenant et promouvant ces mouvements sectaires.

Données clés

Auteur : [M. Didier Robert](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41484

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1185

Question retirée le : 16 novembre 2010 (Fin de mandat)